



## Tunisie: une transition démocratique en mouvement.

Par [Mohamed Daoud](#)

Mondialisation.ca, 03 avril 2016

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),  
[Histoire, société et culture](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

La dernière tentative de Daesh d'instaurer un émirat subordonné à son autorité à Ben Guerdane, ville du sud-est de la Tunisie, prouve encore une autre fois que la transition démocratique en Tunisie est dans la ligne de mire du terrorisme international. Ces assauts et d'autres attentats perpétrés dans la capitale ont troublé la quiétude des tunisiens et ont démontré que « l'exception tunisienne » dérange beaucoup d'acteurs locaux et régionaux. Porter un regard sur l'évolution démocratique de ce pays, nous interpelle à plus d'un titre.

Lectures d'un processus politique :

Rappeler, dans cette optique, que tous les pays arabes, à quelques exceptions près, ont connu la contagion des soulèvements populaires du début de l'année 2011 est un truisme. L'unité du mouvement a été relevée par les observateurs<sup>[1]</sup>, malgré les différences sociopolitiques et économiques de chaque pays arabe. Si des pays comme l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, les pays du Golfe, le Bahreïn et l'Arabie Saoudite, ont pu y faire face sans grands frais soit en introduisant des réformes politiques et économiques, soit en protégeant la paix sociale à coup de subventions et d'augmentations salariales ; d'autres pays, par contre, continuent d'endurer des situations chaotiques très graves : la Libye, la Syrie, le Yémen, l'Égypte et l'Irak bien avant. Et contrairement à l'ensemble de ces pays, la Tunisie poursuit des réformes politiques profondes, donnant un visage singulier à ce qu'on a nommé « la révolution du Jasmin », et qui a abouti à la rupture radicale avec toute forme d'absolutisme et d'autoritarisme. L'analyse de ce processus de démocratisation sous l'angle de la théorie de « la transition démocratique » ou « transitologie », ou par le biais d'autres approches s'impose. La « transitologie » est un paradigme élaboré à partir des travaux de Samuel Huntington sur les « trois vagues démocratiques »: « nationales » pour l'Angleterre, la France et les États Unis, « idéologiques » pour la Russie, la Chine et l'Iran, « démocratiques » pour l'Espagne, le Portugal, la Grèce dans les années 1970, pour l'Amérique Latine dans les années 1970-1980, et pour les pays de l'Europe de l'Est dans les années 1990. Guillaume O'Donnell, Philippe Schmitter et Laurence Whitehead, chercheurs américains vont s'appuyer sur le travail de Samuel Huntington pour développer cette théorie dans un ouvrage intitulé « *Transitions from Authoritarian Rule* », Renée Fregosi<sup>[2]</sup> fera de même en puisant dans cette littérature de référence. Il s'agit globalement d'un processus politique qui mettra fin à un régime autoritaire pacifiquement. La transition démocratique implique, également la mise en place de nouvelles règles du jeu politique basées sur la négociation et le compromis. Le Monde arabe, de par les singularités de son Histoire et de ses structures sociopolitiques et culturelles différentes d'un pays à l'autre,

établit encore une autre fois les limites de la théorie de la transitologie, car celle-ci ajuste son analyse sur les acteurs et occulte l'environnement historico-politique dans lequel évoluent les hommes politiques ou les représentants de la société civile, comme il « invalide bon nombre de postulats de la théorie de la modernisation »[3]. Concernant le Monde arabe, d'autres approches méritent d'être mises en avant.

Complexités d'un mouvement de démocratisation :

Pour la Tunisie, la lecture des événements doit se faire dans plusieurs directions, c'est-à-dire dans son rapport à l'Histoire du pays, à sa structure politico-économique, à la problématique identitaire, et à celle de la société civile dans ses multiples actions. Un exposé sommaire des événements qui ont débouché sur la chute du régime autoritariste pourrait, également guider ce décryptage. En fait tout a commencé le 17 décembre 2011 par l'immolation par le feu d'un jeune vendeur ambulant de fruits et légumes, Mohamed Bouazizi en l'occurrence, devant la préfecture de Sidi Bouzid. Cet acte suicidaire sera suivi par une série de protestations populaires qui ont embrasé le pays obligeant les pouvoirs publics à réprimer les manifestations, faisant plusieurs victimes. Et en dépit de quelques promesses et du changement de gouvernement, le calme n'est pas revenu, obligeant le président Ben Ali à quitter le pouvoir et le pays. Il faut remarquer que durant cette effervescence populaire le pays n'a pas connu de vide institutionnel, car Mohamed Ghannouchi premier ministre de Ben Ali a vite remplacé le président déchu, et grâce à la vigilance d'une armée républicaine. Au début la passation du pouvoir s'est faite sans heurts, il y a eu le respect de la constitution de 1959 qui prévoyait dans ses articles 56 et 57 modifiés les deux cas de figure (d'empêchement provisoire ou absolu). Fouad Mebazaa Président par intérim sera chargé d'organiser les élections dans les soixante jours et former un gouvernement d'union nationale incluant les opposants. Mais la situation politique du pays se complique au fur à mesure, le mouvement de protestations devenant de plus en plus radical. Les manifestations emportent dans leur sillage le gouvernement qui sera obligé de démissionner et poussent à la dissolution du parti de Ben Ali, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD). La mauvaise tournure des événements donnera l'occasion à [Béji Caïd Essebsi](#), une ancienne figure du pouvoir tunisien, d'apporter sa contribution politique en tant que Premier Ministre ; il créera plus tard un parti politique « Nida Tounes », qui se veut un mouvement fédérateur de toutes les forces républicaines.

Il faut également rappeler que, l'année 2011 a été marquée par des tentatives de mise en place d'institutions politiques garantissant une transition plus ou moins sereine, (légalisation de partis politiques, dont En-Nahda, l'élection de l'Assemblée constituante, l'élection de Moncef El Marzouki comme chef de l'Etat et Hamadi Jebali N°2 de En-Nahda comme chef du gouvernement), mais la fin du deuxième semestre de l'année 2012 connaîtra une vague de violences. Profitant de la diffusion du film « *L'innocence des musulmans* », le 12 décembre 2012, jugé portant atteinte à la religion, les salafistes s'approprient l'espace public et incendient l'ambassade des Etats Unis, créant par là un climat d'insécurité. La montée des périls s'accroîtra dès le début de l'année 2013, avec une forte polarisation entre les islamistes et les démocrates. Les contradictions entre ces deux pôles politiques déboucheront sur l'assassinat de l'opposant de gauche Chokri Belaid et entraînent le pays dans une crise politique sans précédent. A l'issue de cet événement sanglant le gouvernement de Hamadi Jebali démissionne. Tentant d'exploiter la confusion politique le mouvement salafiste d'Ansar Al-Charia essaie d'intégrer le jeu politique, mais la tenue de son congrès lui fût interdite. Un autre assassinat politique, celui de Mohamed Brahimi, un militant de la gauche nationaliste, plongera, encore une fois, le pays dans l'incertitude et

retarda l'adoption de la constitution.

2014 sera l'année, où le travail de fond prendra le dessus sur les autres formes de discorde, avec l'adoption de la Constitution, la formation d'un autre gouvernement apolitique chargé de préparer les élections législatives dont les résultats favoriseront le parti de [Béji Caïd Essebsi](#). Le pays connaîtra également en 2014 des tentatives de déstabilisation fomentées par des groupes armés dans le mont Chaambi, provoquant la mort de plusieurs dizaines de militaires tunisiens. La porte sera désormais ouverte aux incursions terroristes qui essaieront d'entraver toute avancée démocratique en Tunisie.

Trois hommes, trois destins :

Il faut dire que depuis le début du mouvement contestataire du régime de Ben Ali, les tunisiens n'avaient d'autre solution que de s'entendre sur la base d'une perspective démocratique qui rompt avec les anciennes méthodes de gouvernance politique. Après plusieurs mois de flottements politiques et tergiversations des résidus du régime sortant, les tunisiens arrivent à composer la « troïka » dont les figures de l'opposition qui étaient en exil en feront partie. On y trouve, parmi eux, Moncef El Marzouki un militant des droits de l'homme, un opposant farouche au régime tunisien qui lui a fait subir plusieurs persécutions. El Marzouki a pris les devants en annonçant dès le 17 janvier 2011, son intention de briguer un mandat présidentiel. Ses accointances avec le mouvement En-Nahda datait de 2003, c'est-à-dire, bien avant la Révolution, vont lui servir d'appoint dans ses ambitions. Elu président de la République par intérim le 12 décembre 2011 à la faveur d'un accord tripartite entre le parti [En-Nahda](#), le Congrès pour la République (CPR) et le Forum démocratique pour le travail et les libertés ([Ettakatol](#)), Moncef El Marzouki essaie tant bien que mal à gérer les différents soubresauts en cours. Voulant donner un caractère de leadership au berceau du « printemps arabe » il s'implique avec passion dans les « révolutions du printemps arabe » en Libye et en Syrie. Et malgré ses positions « révolutionnaires et populistes » il sera débordé par son partenaire le parti de El Ghannouchi, ce qui l'affaiblira au fil du temps. Il commettra beaucoup d'erreurs politiques qui vont pénaliser sa carrière politique, il perd les élections de 2014 devant [Béji Caïd Essebsi](#). Va-t-il rebondir ? Cela dépendra de plusieurs paramètres politiques.

Un autre homme politique jouera un grand rôle dans cette étape transitoire, il s'agit de Rachid El Ghannouchi, dirigeant du parti En-Nahda et adepte de l'idéologie des [Frères musulmans](#), il focalisera sur lui toutes les attentions. Après avoir adopté, dans sa jeunesse, un certain radicalisme en participant ou en commanditant plusieurs actes violents au sein de l'université ou dans d'autres espaces publics et subi plusieurs arrestations dans son parcours politique, El Ghannouchi finira par rejeter la violence. Pragmatique, El Ghannouchi tient compte de l'évolution des circonstances et des rapports de force, ainsi il se présente comme un islamiste modéré, convaincu des principes démocratiques et respectueux des droits de l'individu. Ne voulant pas inquiéter ses adversaires politiques, il annonce dès sa rentrée de l'exil le 30 janvier 2011 son refus d'être candidat aux élections présidentielles et de n'occuper aucun poste de responsabilité. En tant que représentant de la première force politique, après la participation de son parti aux premières élections Rachid El Ghannouchi devrait faire face à plusieurs problèmes, dont celui du conflit interne entre ses militants conservateurs et pragmatiques, et à la pression externe venant du mouvement salafiste qui le presse d'appliquer la charia et d'inclure ses principes dans la constitution, ce que ne pouvait accepter l'autre camp des libéraux.

L'attentat du musée Bardo va avoir raison de son hésitation, il se démarqua foncièrement

du mouvement djihadiste, en lançant un appel, à travers le journal « Le Monde », à l'unité des rangs des modérés des deux camps islamiste et laïc, et propose une conférence nationale anti-terroriste[4]. Les récentes déclarations de son adjoint Abdelfattah Moro laissent croire que le parti se dirige vers plus de modération[5], va-t-il changer de nom et réformer son orientation politique ? La suite des événements le précisera.

[Béji Caïd Essebsi](#), un militant nationaliste de la première heure, il occupera, à l'indépendance du pays, plusieurs postes dans l'exécutif de Bourguiba et dans le législatif du temps de Ben Ali, il sera élu chef de l'Etat en 2014. Etant un fervent admirateur de Bourguiba, cet homme politique n'incarne pas le changement, mais il a su rassembler autour de lui les tunisiens qui ont choisi plutôt la sécurité et la stabilité. Est-ce que son élection est considérée comme une régression ou juste un passage obligé pour permettre aux tunisiens de maintenir les acquis et d'envisager d'autres conquêtes démocratiques ?

Un débat identitaire périlleux :

Il est à rappeler que le débat identitaire a pris le dessus tout au long de ce processus, car l'épineuse question de la religion et de son rapport à la modernité a été depuis le premier contact traumatisant des arabes avec l'Occident (campagne de Bonaparte en Egypte en [1798](#) à [1801](#)), au cœur des réflexions intellectuelles. Beaucoup de penseurs ont essayé d'y répondre, dont le mouvement des réformateurs musulmans (Nahda) du 19<sup>ème</sup> siècle, qui visait l'éveil politique et culturel du monde musulman et dont se réclame plus ou moins le mouvement des Frères Musulmans avec une approche politico-religieuse, dont la finalité est la prise du pouvoir afin de ré-islamiser la société qui a « abandonné » les principes religieux. Dans cette optique la Tunisie n'a pas fait exception, puisque depuis l'entrée dans l'arène politique du mouvement En-Nahda, le débat politique a pris une tournure culturelle et identitaire avec comme axe fondateur l'application de la charia. Ainsi la place de la religion a fait l'objet de polémiques incessantes durant plusieurs phases de la transition : élaboration de la Constitution, joutes électorales, créant par là des tensions très graves.

L'entrée en scène de la société civile :

Au vu des positions extrêmes des uns et des autres, ces résultats n'auraient pu voir le jour si la société civile n'a pas apporté son lot de contributions pour une véritable éclaircie dans ce paysage assombri. L'entrée en scène du désormais « quartet » composé du syndicat des travailleurs (UGTT), le syndicat des patrons (UTICA), les militants des droits de l'homme et le conseil des avocats en animant le dialogue national de la période allant d'octobre 2013 à janvier 2014 a permis aux tunisiens de dépasser les conflits politiques. La crainte d'un retour en arrière, c'est-à-dire aux méthodes policières d'antan et, l'expérience algérienne des années 1990 et les violences politiques en cours en Egypte les ont amenées à s'entendre. Il est clair que « la peur de la violence a eu un effet dissuasif »[6]. Les représentants de la société, après d'âpres discussions sont arrivés en février 2014 à proposer la formation d'un gouvernement d'indépendants dirigé par un technocrate, créant les conditions minimales d'une démocratie politique afin de garantir une compétition politique pacifique et la protection des libertés. Ce nouveau consensus a été un acte fondateur dans les transformations en cours dans ce pays, mais c'est juste une transition à la démocratie qui n'explique pas tout le processus, car ses acteurs ne sont pas élus, mais on peut les considérer comme des facilitateurs, voire des intermédiaires pour l'action politique. Leur contribution était d'établir des règles du jeu de la lutte politique, du vivre ensemble et de la démocratie. Selon des observateurs, pas moins d'une vingtaine de colloques,

séminaires et conférences sur les analyses comparatives des transitions démocratiques se sont tenues entre 2011 et 2013 , ce qui a permis à des analystes de la scène tunisienne de classer le modèle tunisien dans la transition par la mobilisation sociale pacifique[7]. De la sorte la société civile a réussi là où les partis ont échoué. Mais l'intervention de la société dans le débat politique et sa réussite n'explique tout le processus, d'autres facteurs internes et externes ont concouru à cette réussite. La Tunisie est un pays où un nombre important de la population (plus d'un tiers) possède un diplôme universitaire, en plus que malgré la faiblesse des ressources naturelles c'est un pays qui possède une importante industrie touristique. La communauté internationale la BAD, le FMI, l'UE, l'Algérie, la France, les pays du Golfe, etc., ont conditionné leurs aides au gouvernement par la sortie obligatoire de la crise politique.

Le rôle de l'armée a été déterminant dès le début de la contestation politique du régime, voulant garder sa neutralité politique, elle a donné l'occasion aux hommes politiques de régler leurs différends, dans la sérénité.

Un processus politique à consolider :

Devant l'ampleur des dégâts que peut occasionner le terrorisme et les tentations de restaurer l'ancien régime, la transition démocratique en Tunisie exige une stabilisation. Un énorme défi qui consiste à maintenir et approfondir les acquis obtenus après d'âpres mésaventures et de compromis, de relancer l'économie (tourisme et implantation des IDE), de réduire le chômage et les inégalités sociales, de renforcer la sécurité qui passe par la vigilance des services de l'ordre et par la mobilisation populaire.

Mohamed Daoud

---

[1] Georges CORM : Le Monde Diplomatique du mois d'avril 2011.

[2] Transition, consolidation, déstabilisation, *Renée FREGOSI*  
<https://www.erudit.org/revue/ei/2013/v44/n1/1015128ar.pdf>

[3] Michel CAMAU : [aan.mmsch.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1999-38\\_24.pdf](http://aan.mmsch.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1999-38_24.pdf), Voir aussi Mahmoud BEN ROMDHANE <https://anneemaghreb.revues.org/390> de.

[4] [www.lemonde.fr/.../musulmans-modernes-et-laïcs-unis-contre-le-terrorisme-...](http://www.lemonde.fr/.../musulmans-modernes-et-laïcs-unis-contre-le-terrorisme-...) 26 mars 2015

[5] [www.akherkhabaronline.com/Abdelfattah Moro](http://www.akherkhabaronline.com/Abdelfattah_Moro)

[6] [L'exception tunisienne : succès et limites du consensus ...](#) [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org) > ... > Afrique du Nord > Tunisie

[7] [Le Printemps arabe à l'épreuve de la transition : la Tunisie ...](http://acimedit.net/wp.../Le-Printemps-arabe-à-l'épreuve-de-la-transition1.pdf) acimedit.net/wp.../Le-Printemps-arabe-à-l'épreuve-de-la-transition1.pdf

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Mohamed Daoud](#), Mondialisation.ca, 2016

---

Articles Par : [Mohamed Daoud](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)